

UN EXEMPLE DE CONTINUITÉ SYNDICALE : LA SPI CGIL ITALIENNE

(SPI = syndicat des pensionné·es italien·nes, que les Italien·nes traduisent aussi par union syndicale des retraité·es)

QUELQUES DONNÉES

L'Italie compte 59 millions d'habitant·es en 2025, dont 24 % de plus de 65 ans. En 2011, la réforme des retraites Fornero est adoptée et modifie l'âge de départ de 62 à 67 ans.

La CGIL compte aujourd'hui 5 millions de syndiqué·es, dont 2,5 millions de syndiqué·es retraité·es.

Que fait la SPI ?

Le syndicalisme de la SPI est d'emblée interprofessionnel et confédéral. Il s'inscrit en territoire, il dispose de dizaines de milliers de militant·es bénévoles dans tout le pays, avec 20 structures régionales, 109 territoriales et 1500 lieux où il peut accueillir tout syndiqué·e ou retraité·e ayant besoin de soutien.

La SPI CGIL poursuit son activité de lutte et de mobilisation sociale.

Mais elle a mis en place, ce qui fait son originalité, un puissant syndicalisme

de service aux retraité·es permettant la continuité syndicale avec les actifs.

Des retraites à la protection sociale, en passant par la fiscalité, la santé et la dépendance, il n'y a pas d'aspect de la vie des syndiqué·es retraité·es qui ne soit pris en charge par le réseau militant. La qualité des services administratifs et d'assistance offerts par le syndicat le rend particulièrement attractif.

Néanmoins, il semblerait que ce syndicalisme de conseil et d'assistance prédomine dans le syndicalisme italien.

On assiste ces dernières années à un déclin du nombre de grèves : 1617 en 2017, 1129 en 2022.

La politique post fasciste de Giorgia Meloni n'y est pas pour rien. Dans les PME, PMI en forte croissance, le recours à la grève reste marginal. Le mouvement social italien semble sur le reculoir.

Mais quand même ?

Nos effectifs syndicaux sont de dimensions plus réduites : un peu moins de 1/6 sont des retraité·es. Nous perdons actuellement 7 syndiqué·es sur 10, voire plus au moment du passage à la retraite.

Néanmoins notre syndicalisme de lutte, réunissant actif·ves et retraité·es, est pleinement présent comme l'a montré la mobilisation de 2023 sur les retraites. Elle continue à peser dans la vie politique.

N'y a-t-il pas un enseignement à tirer du syndicalisme italien ?

Au fil du temps un·e retraité·e s'éloigne de plus en plus de son identité professionnelle. Détachées de leur métier, ses principales préoccupations se déplacent vers son pouvoir d'achat, son logement, sa santé, ses transports, ses loisirs, la proximité de la vie familiale...

Si nos UFR doivent continuer à jouer leur rôle, le centre de gravité de notre syndicalisme doit se rapprocher du territoire où vivent les retraité·es.

En amont du passage à la retraite, nous devons nous préoccuper solidement de nos syndiqué·es. Des réunions par secteur doivent préparer le terrain revendicatif, des points d'accueil syndicaux pour l'aide administrative, voire d'autres domaines, peuvent être déployés, etc.

Le poids des retraité·es dans la société française est croissant et probablement irréversible. Il nous faut aborder cette réalité avec lucidité et l'exemple fourni par nos camarades italien·nes ne devrait pas nous laisser indifférent·es.



Patrick SERBIT